

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 276

Buchbesprechung: Notre bibliothèque

Autor: Porret, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

entrer dans les écoles de Bâle, Zurich, Lausanne, Neuchâtel et Genève.

Un stage pratique préliminaire au milieu d'enfants qui n'ont pas encore l'âge de fréquenter l'école est exigé par les écoles normales de Bâle, de Saint-Gall et de Zurich. Bâle exige un an, les deux autres au moins six mois; l'Ecole normale de Menzingen demande un stage pratique ménager de deux ans. La société suisse *Kindergartenverein* fait tous ses efforts pour obtenir des études préliminaires et une préparation pratique plus approfondie, et pour unifier davantage la formation professionnelle des maîtresses d'école enfantine. Pour l'admission dans une école normale de maîtresses d'école enfantine, elle pose les conditions minimum suivantes: âge d'entrée 18 ans, neuf années d'études antérieures, six mois d'activité pratique dans un « home » d'enfants ou une famille. Le temps qui s'écoule entre la sortie de l'école obligatoire et l'entrée dans une école normale devrait, autant que possible, être employé par la future froebelienne à approfondir sa culture générale et à acquérir des connaissances pratiques en économie domestique et en périculture.

La durée des cours est d'un an et demi à Bellinzone, Berne, Münsingen, Ebnat-Kappel, Klosters et Soleure, de vingt mois à Saint-Gall, de deux ans à Ingenbohl, Menzingen, Bâle, Lausanne et l'Institut J.-J. Rousseau à Genève; dans les écoles supérieures de Genève et de Neuchâtel, les cours durent trois ans et sont suivis d'un stage payé de deux ans dans les écoles enfantines. A Zurich on prévoit une réorganisation des cours, et leur durée sera portée à un an et demi ou deux ans. Le *Kindergartenverein* demande que les études s'étendent sur deux ans au minimum. A Ingenbohl, Menzingen, Ebnat-Kappel Bellinzone, Lausanne, Neuchâtel et Genève, les cours ont lieu chaque années; à Berne et à Münsingen tous les dix-huit mois; à Saint-Gall tous les deux ans; à Bâle tous les trois ans; et à Zurich chaque fois qu'ils sont nécessaires.

Les frais que comportent ces études sont les suivants:

1^o *Prix dans les internats*: Münsingen, 2500 fr.; Ingenbohl et Menzingen, 800 fr.; Ebnat-Kappel, 2200-2400 fr.; Klosters, 2200 fr.; Bellinzone, 900 fr. (par an).

2^o *Prix dans les externats*: A Zurich, Bâle et Lausanne, les cours sont gratuits; à Neuchâtel, ils ne le sont que pour les jeunes filles originaires du canton. Dans les autres établissements, l'écolage est d'environ 360 à 750 fr. pour le cours entier, mais il faut souvent ajouter à cette somme 100 à 200 fr. pour le matériel d'enseignement.

DÉBOUCHÉS. PERSPECTIVES D'AVENIR: Les « froebeliennes » peuvent trouver du travail soit dans des jardins d'enfants officiels ou privés, soit comme gouvernante ou comme « nurse » dans des familles, ou enfin dans des homes d'enfants, des instituts, etc. Le nombre des véritables jardins d'enfants n'est pas très élevé, ceux-ci se trouvant surtout dans les villes et dans les localités industrielles, et une augmentation appréciable de leur nombre paraît peu probable. Les vacances de postes dans les jardins d'enfants n'étant pas fréquentes, l'obtention de la direction d'une classe est donc chose rare. Les restrictions apportées au nombre des admissions par les principales écoles normales n'ont chance d'améliorer la situation que dans un avenir peu rapproché.

A l'exception des cantons romands où les écoles enfantines relèvent de l'école publique, une « froebelienne » peut être engagée dans toute la Suisse sans considération de l'endroit où elle a fait ses études. Mais dans les cantons qui possèdent une école normale, il est rare qu'on nomme dans une école publique une maîtresse qui a acquis ailleurs sa formation professionnelle.

La grande majorité des « froebeliennes » doivent donc travailler pour leurs débuts dans des homes ou dans des familles, en Suisse ou à l'étranger. Le rapport, en ce qui concerne ces places, entre l'offre et la demande est en général normal. A l'heure actuelle, des places à l'étranger se trouvent surtout en France, en Allemagne et en Italie; en Angleterre, l'entrée n'est autorisée que pour les « volontaires ». On peut aussi trouver de temps en temps des places en Amérique, en Hollande et dans quelques autres pays. Dans ces places dans des familles, tant en Suisse qu'à l'étranger, on exige que les froebeliennes se chargent, à côté de leur véritable tâche d'éducatrices, de l'entretien du linge et de la chambre, et des soins corporels à donner aux enfants qu'on leur confie. Il arrive aussi parfois qu'elles soient appelées à aider un peu dans le ménage, ou tout au moins qu'on leur demande un coup de main. Les froebeliennes placées par le *Kindergartenverein* stipulent le droit d'être traitées comme si elles faisaient partie de la famille.

CHANGEMENT DE CARRIÈRE. AVANCEMENT: Pour devenir *nurse*, ou pour passer dans l'enseignement primaire, il faut à la froebelienne des études complémentaires appropriées. L'ouverture d'une école enfantine privée ou d'un home d'enfants ne doit être envisagée qu'après une étude approfondie des conditions locales, une école privée ne procurant un gain suffisant que lorsque les circonstances sont très favorables. Le travail pour des œuvres sociales peut être recommandé aux froebeliennes bien au courant des questions sociales; mais des études complémentaires spéciales leur sont nécessaires.

TRAITEMENTS: 1^o Les traitements sont en général modestes dans les écoles enfantines et les jardins d'enfants. Il n'y a que peu de villes (Bâle, Zurich, Neuchâtel, Genève) où le traitement initial dépasse 3000 fr. par an et le maximum (après 5 à 14 ans) 4500 fr. Ailleurs les maîtresses d'école enfantine reçoivent un traitement d'environ 3000 à 4000 fr. dans les villes et de 2000 à 3000 fr. à la campagne. La moyenne générale des traitements est un peu inférieure à 3000 fr. Dans le canton du Tessin, les maîtresses d'école enfantine reçoivent 1600 à 2200 fr., et si elles sont logées leur traitement ne dépasse 2500 fr. qu'en de rares exceptions; souvent même il est inférieur à cette somme (1500 à 2500 fr.). Dans quelques localités elles sont logées et nourries; dans ce cas, leur traitement est de 1100 à 1400 fr.

2^o Le traitement d'une froebelienne placée chez des particuliers varie selon les endroits. A Zurich, il est de 80 fr. par mois, nourriture et logements assurés. Dans d'autres villes il varie entre 80 et 120 par mois. En Angleterre, les gouvernantes reçoivent de 80 à 120 fr., en France de 250 à 400 fr. français, en Allemagne de 100 à 150 marks, et en Italie de 250 à 350 lire.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE: *Schweizerischer Kindergartenverein* (*Association suisse de jardins d'enfants*).

JOURNAL PROFESSIONNEL: « *Der Schweizerische Kindergarten* », *Journal pour l'éducation de l'âge préscolaire*. Imprimerie Frehner, Bâle.

BUREAUX DE PLACEMENT: Quelques écoles procurent elles-mêmes des situations aux élèves sortant de leurs classes. Il existe aussi un bureau de placement du *Kindergartenverein*, de la direction duquel est chargée la Société suisse des Institutrices (*Schweizer. Lehrerinnenverein*, à Bâle). Quelques sections du *Kindergartenverein* ont également un bureau de placement.

(*Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines*). (Reproduction autorisée seulement *in extenso* et avec indication des sources.)

Notre Bibliothèque

MARGUERITE LIPS: *Le style indirect libre*. Payot, éd.; Paris, 1926.

Pendant des siècles, les écrivains ont fait du « style indirect libre » sans le savoir. On le trouve en germe chez les auteurs du moyen-âge; puis il se développe et finit par foisonner dans certaines œuvres modernes. Personne ne s'en doute; les grammairiens les plus subtils l'ignorent, jusqu'au jour où des philologues du XX^e siècle le décelent partout: en italien, en suédois, en espagnol, en russe, aussi bien qu'en français, en allemand et en anglais. Il a donné lieu à de nombreuses études, surtout en Allemagne. Dans le domaine français, c'est M. Ch. Bally qui, n'ayant pas connu le travail antérieur d'un linguiste allemand sur le « discours voilé », a le mérite de la découverte. Aujourd'hui, son élève, M^{me} Marguerite Lips, consacre à ce sujet une thèse de doctorat savante, bien entendu, et, par surcroît, pleine de charme pour le lecteur, même à demi profane. Il y a un plaisir délicat à voir M^{me} Lips analyser les textes, y prendre son bien, miette à miette, et mettre ainsi en évidence les secrets de nuances littéraires restés insaisissables jusqu'ici, secrets ignorés de ceux mêmes qui en ont fait usage. Comment s'étonner qu'en cela aussi La Fontaine soit le plus habile, et qu'il passe, avec une aisance unique, du style indirect à l'indirect libre et au direct, en faisant croître à mesure l'expressivité du récit? Nous en devons à nos lecteurs au moins un échantillon:

Le pot de fer proposa
Au pot de terre un voyage.
Celui-ci s'en excusa,
Disant qu'il ferait que sage
De garder le coin du feu, (*indirect*)
Car il lui fallait si peu,
Si peu que la moindre chose

De son débris serait cause.
Il n'en reviendrait morceau. (*ind. libre*)
« Pour vous, dit-il, dont la peau
Est plus dure que la mienne,
Je ne vois rien qui vous tienne. » (*direct*).

Chacun lira avec un vif intérêt tout le chapitre VII de Mme Lips sur « l'évolution du style indirect libre dans la littérature française », et fera siennes les conclusions de l'auteur: « Ainsi, les effets de style reposent en dernier ressort sur des effets de style précis, et on voit combien la critique littéraire gagnerait à des analyses grammaticales approfondies. »

Un tel sujet soulève bien des problèmes: quels sont les caractères spécifiques de l'indirect libre? quelle est son origine? comment se fait-il qu'on l'ait découvert si tard? et comment expliquer sa diffusion dans toute l'Europe? On trouvera dans ce livre, sinon à chaque question une réponse définitive, du moins des opinions bien fondées et matière à réflexion. Pour montrer la signification que peut avoir un fait linguistique en apparence peu important, disons que Mme Lips le rattache au phénomène d'unification progressive des langues, mis en lumière par A. Meillet dans son livre savant, d'allure si modeste, sur *Les langues dans l'Europe nouvelle*.

Il ne nous déplaît pas qu'une femme ait suivi les traces de philologues comme de Saussure, Bally, Meillet, et qu'elle nous ait donné un livre où la science n'a point figure rébarbative.

E. PORRET.



Commission vaudoise de la Saffa.

C'est avec plaisir que les membres de la Commission vaudoise de la Saffa ont appris par les journaux que le Grand Conseil vaudois avait voté, sans opposition, la somme de 4000 fr., inscrite au budget de l'Etat pour 1928, en faveur de la Saffa. Cette somme importante servira tout d'abord à couvrir les frais d'exposition à Berne d'un bon nombre d'écoles féminines officielles: école normale, écoles ménagères, écoles enfantines, classes d'anormaux, école rurale de Marcellin, gymnase de jeunes filles, etc. Mais nous espérons qu'une subvention sera aussi remise à la Commission cantonale pour aider à couvrir les frais très importants de la propagande dans un grand canton. Grâce à l'appui précieux d'une vingtaine de correspondantes dans différentes régions, 130 exposantes vaudoises sont inscrites aujourd'hui; ce n'est pas énorme, mais il faut tenir compte que nous n'avons pas pu obtenir d'inscriptions dans l'industrie et le commerce (la femme n'y ayant qu'une petite place), et que dans ce nombre d'exposantes ne sont pas comprises les institutions et les associations qui, relevant de sociétés suisses, exposent avec elles. Le groupe *Education* est très bien représenté par les écoles indiquées plus haut, et d'autres, ainsi que par d'intéressantes publications et méthodes dont nous ne pouvons pas donner le détail; il sera probablement adjoint à ce groupe une chambre montrant l'éducation familiale (rôle de la mère et de l'enfant), organisée par des jeunes mères de famille.

Dans le groupe des *Métiers*, le *Pavillon romand*, préparé par Mme Wursten et ses collaboratrices, exposera des merveilles de broderies et de dentelles. Si, dans le groupe rétrospectif, les Vaudoises dirigées par Mme Widmer, exposent une vieille cuisine vaudoise avec son mobilier antique, la Section des Femmes abstinences de Montreux compte montrer d'une façon pratique, dans un joli pavillon, comment les femmes du XX^e siècle comprennent et exécutent l'organisation d'une crème destinée (après la Saffa) à une place de sport. Dans le groupe de l'*Agriculture*, l'Association des Paysannes aura sa place dans les expositions temporaires; mais, pour toutes les femmes vaudoises, le « clou » de la Saffa sera le film du travail agricole féminin. Ce film, qui représentera des scènes prises dans toutes les régions du canton, a suscité un grand intérêt; pour couvrir les frais très considérables (4 à 5000 fr.), les souscriptions sont arr

vées de la ville et du village, de la campagne et de la montagne, récoltées par des dons de 25 centimes dans nos 388 communes. C'est grâce à cette sympathie et à cette entraide que l'entreprise a pu être menée à bien. N'en disons pas plus long aujourd'hui; il faut laisser quelques surprises aux visiteurs de la Saffa, que nous souhaitons très nombreux. (*Retardé faute de place.*) P. C.

Carnet de la Quinzaine

AVIS IMPORTANT. — Nous prions instamment les présidentes et secrétaires des Associations qui veulent bien nous annoncer les conférences et séances qu'elles organisent, de tenir compte que notre journal ne paraissant — malheureusement — que tous les quinze jours, ces avis doivent concerner des périodes relativement éloignées. Pour prendre un exemple pratique, ce numéro-ci au mouvement étant sorti de presse le 10 février, le prochain ne paraîtra que le 24 février, et par conséquent toutes les annonces de séances qui nous parviendront après le 10 février devront concerner seulement la quinzaine qui suivra le 24 février, et non pas celle qui le précédera, et pour laquelle il nous sera forcément impossible d'annoncer quoi ce soit, puisque aucun numéro de notre journal ne paraîtra durant ce laps de temps!

Nous tenons à attirer tout spécialement l'attention de nos correspondantes sur ce point, un bon nombre des avis que nous recevons étant fréquemment inutiles, faute de nous avoir été envoyés à temps. Et nous ne voudrions pas que l'on croit qu'il s'agit là de mauvaise volonté ou de négligence de notre part, alors que nous sommes simplement placées devant une impossibilité.

(Réd.)

Vendredi 10 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Cours au soir (action et littérature) donné par Mme Flumet, sous les auspices de l'Union.

LAUSANNE: Salle du Grand Conseil, 10 h.: Journée des Femmes vaudoises. (Voir le programme détaillé dans nos deux derniers numéros.)

Dimanche 12 février:

GENÈVE: Union internationale des Etudiants, 10, rue St-Léger, 20 h. 30: *Quelques aspects du féminisme international*, causerie par Mme Gourd.

Lundi 13 février:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste): *L'école et la famille*, conférence publique et gratuite par M. le Conseiller d'Etat A. Malen, président du Département de l'Instruction publique. Discussion.

Id. Lyceum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 11 h.: *Le pouvoir régénérant des pensées-forces par la concentration*, 2^e séance du cours donné par Mme Béatrix Rodès. (La série de 7 séances: 20 fr.)

Mardi 14 février:

GENÈVE: Foyer féminin, 11, cours de Rive, 17 h.: Association genevoise de Femmes universitaires. Cours sur *l'Hygiène de la femme*, donné par Mme Fuss, docteur en médecine.

Mercredi 15 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: 9^e leçon du cours donné par Mme Serment-Monnier, sous les auspices de l'Union. *Quelques salons du XVIII^e siècle et leurs hôtes. Le salon de Mme du Deffand. Les Encyclopédistes d'Alambert et Diderot.*

Vendredi 17 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Cours au soir (diction et littérature) donné par Mme Flumet, sous les auspices de l'Union.

Lundi 20 février:

GENÈVE: Athénée, Association genevoise de femmes universitaires, 20 h. 30: Séance de membres: *L'enseignement de la paix et des buts de la Société des Nations*, par Mme M. Butts, secrétaire du Bureau International d'Education.

Id. Lyceum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 11 h.: Cours de Mme B. Rodès.

Mardi 21 février:

GENÈVE: Local de l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30. Réunion par convocation de la Commission cantonale de la Saffa.

Id. Foyer féminin, 11, cours de Rive, 17 h.: Association genevoise de Femmes universitaires. Cours sur *l'Hygiène de la femme*, par Mme Fuss, docteur en médecine.

Mercredi 22 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h. Dernière leçon du cours donné par Mme Serment-Monnier, sous les auspices de l'Union. *Quelques salons du XVIII^e siècle et leurs hôtes. Mme de Lespinasse et son salon.*

LEYSIN: Hôtel du Mont-Blanc, 20 h. 30. Groupe suffragiste local. *Là où les femmes votent...* conférence publique et gratuite par Mme Gourd.

EXPOSITIONS:

Jusqu'au 23 février:

GENÈVE: Musée Rath, Exposition particulière de peinture de Mme Alice Milsom.